

Le RAP
RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
Leader en gestion intégrée des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | GRANDES CULTURES

N° 4, 6 novembre 2026

Vers fil-de-fer : bilan sommaire de la saison 2026

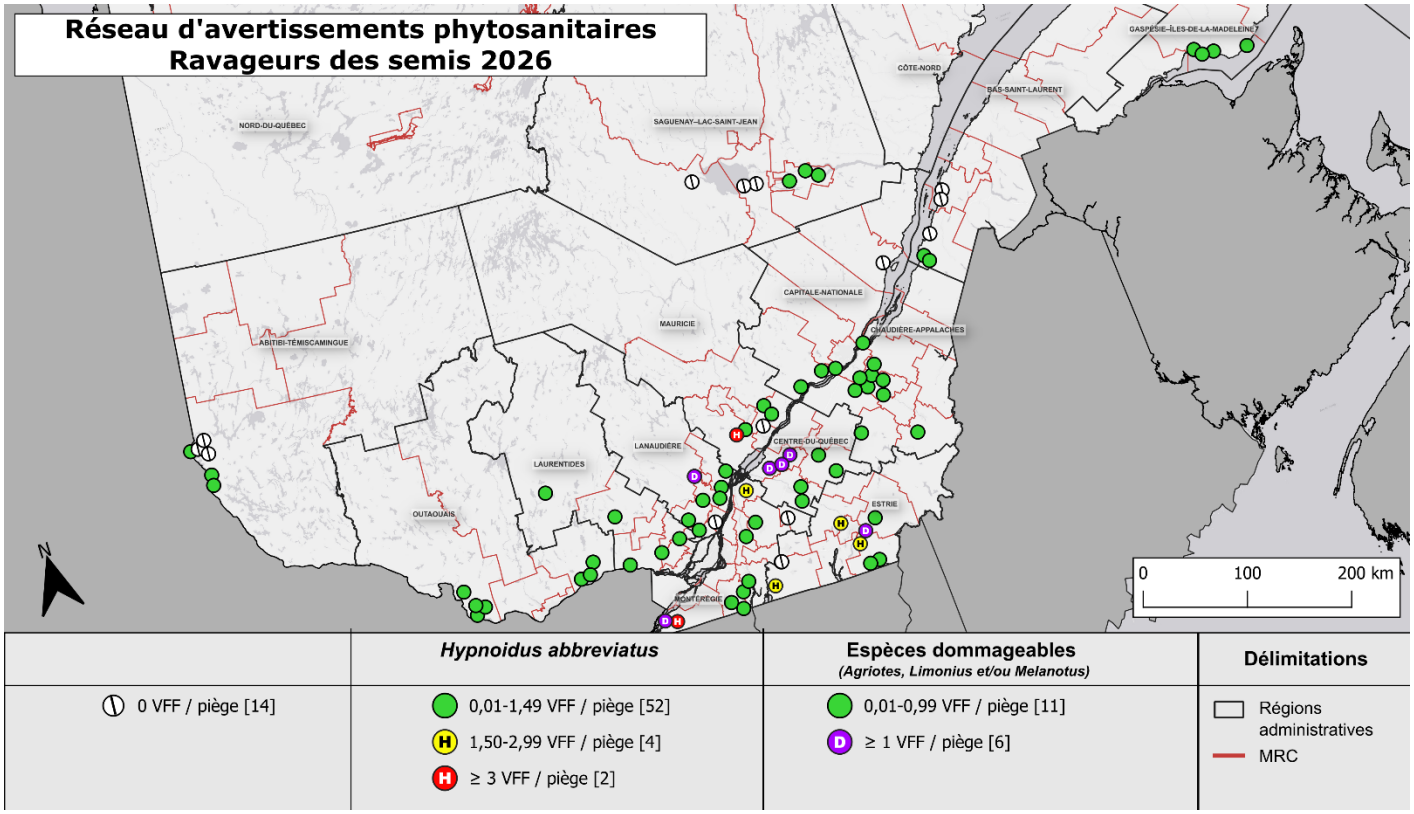
Depuis le 1er août 2025, il est obligatoire d'obtenir une prescription agronomique pour acheter et mettre en terre des semences enrobées d'insecticides (classe 3A). Ces semences sont principalement utilisées pour lutter contre les vers fil-de-fer (VFF), les principaux ravageurs des semis en grandes cultures.

Depuis 2011, le RAP Grandes cultures coordonne un vaste réseau de dépistage des VFF à travers la province. L'objectif de cette démarche est d'identifier les espèces présentes, de quantifier leur abondance et d'évaluer la proportion de champs atteignant les seuils économiques d'intervention, c'est-à-dire le niveau de VFF à partir duquel l'utilisation de semences enrobées d'insecticides est justifiée. Le dépistage est effectué à l'aide de pièges-appâts, selon la méthode standard de dépistage des vers fil-de-fer. Le choix des champs à dépister repose principalement sur les facteurs de risque favorisant la présence et l'abondance des VFF.

Au printemps 2026, 89 champs ont été dépistés. Des VFF ont été détectés dans 75 d'entre eux. Toutefois, seulement 8 champs (9 % de l'ensemble des champs dépistés) ont atteint l'un ou l'autre des seuils d'intervention :

- 2 champs ont atteint le seuil de 3 VFF/piège, utilisé pour le taupin trapu (*Hypnoidus abbreviatus*);
- 6 champs ont atteint le seuil de 1 VFF/piège, utilisé pour les genres plus dommageables (*Agriotes*, Limonius *et Melanotus*) (voir la carte ci-dessous).

La carte ci-dessous présente la répartition géographique des champs dépistés en 2026 et indique ceux ayant atteint les seuils d'intervention.



Résultats du dépistage des vers fil-de-fer en 2026 au Québec
Source : S. Chaussé (CÉROM)

Les résultats de 2026 confirment la tendance observée depuis la mise en place du réseau de dépistage des VFF, c'est-à-dire que, dans la majorité des champs dépistés, les niveaux de VFF ne justifient pas le recours systématique aux semences enrobées d'insecticides. Au cours des dix dernières saisons de culture, généralement moins de 10 % des champs dépistés ont atteint l'un ou l'autre des seuils d'intervention (tableau 1). Bien que certains secteurs présentent une proportion plus élevée de champs affectés, il convient de rappeler que les champs ont été sélectionnés en fonction de la présence de facteurs de risque. Par conséquent, les résultats observés peuvent surestimer l'ampleur de la situation à l'échelle régionale et ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des champs de la région.

Tableau 1. Résultats du dépistage des vers fil-de-fer par le RAP Grandes cultures de 2017 à 2026

Année	Nombre de champs dépistés	% des champs atteignant le seuil de 3 VFF/piège/relevé (*Hypnoidus abbreviatus*)	% des champs atteignant le seuil de 1 VFF/piège/relevé (*Agriotes, Limonius* et/ou *Melanotus*)	% des champs ayant atteint un ou l'autre des seuils d'intervention
2017	54	6 %	2 %	**7 %**
2018	75	4 %	3 %	**7 %**
2019	87	8 %	1 %	**9 %**
2020	89	3 %	2 %	**6 %**
2021	93	4 %	3 %	**8 %**
2022	97	4 %	11 %	**15 %**
2023	92	0 %	9 %	**9 %**
2024	94	4 %	9 %	**13 %**
2025	94	1 %	6 %	**7 %**
2026	89	2 %	7 %	**9 %**
Total	**864**	**3,6 %**	**5,6 %**	**9,1 %**

Les décomptes de vers fil-de-fer sont faits pour la durée du relevé et non par semaine.
Les champs avec un minimum de 4 pièges non perturbés ont été retenus.
Les seuils ont été calculés en fonction de l'espèce dominante de vers fil-de-fer.

Dans la plupart des cas, les insectes ne sont pas la principale cause des problèmes de levée du maïs. Par ailleurs, une diminution du peuplement causée par les ravageurs des semis ne se traduit pas nécessairement par une perte de rendement, notamment lorsque les plants manquants sont répartis uniformément dans le champ. Pour plus d'information, y compris sur l'impact des retards de croissance des plants de maïs, consultez la fiche technique *Rendement du maïs-grain et densité de peuplement*.

Si vous avez effectué un dépistage des VFF au printemps 2026 à l'aide de la méthode standard par pièges-appâts, vous pouvez consigner vos données dans l'outil VFF QC et les partager avec le RAP Grandes cultures. Ces données pourraient éventuellement servir à améliorer le modèle de prédiction de cet outil d'aide à la décision.

Pour plus d'information sur le dépistage des VFF et les stratégies de gestion intégrée de ce ravageur, consultez le bulletin d'information *Votre trousse « Vers fil-de-fer » pour 2027*.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Edith Cuerrier, agr., Hélène Brassard, agr., Brigitte Duval, agr. et Stéphanie Mathieu, agr. (MAPAQ), et Julien Saguez, chercheur (CÉROM). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseure du sous-réseau Grandes cultures ou le secrétariat du RAP. *Édition : Cindy Ouellet.* *La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*